



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11663/Add.30
1er septembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu dans le
secteur Israël-Liban

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après sur les événements survenus dans le secteur Israël-Liban pendant le mois d'août 1976.

1. Le niveau des activités est demeuré faible pendant la période considérée.
2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper quotidiennement, pendant la journée, six positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) près des poteaux-frontière 6 (CA 1680-2770) 1/, 11 (CA 1799-2788), 14 (CA 1838-2734) (sauf les 13, 14 et 15 août), 18 (CA 1880-2740), 19 (CA 1907-2749) et 33 (CA 2004-2904).
3. Il y a eu trois cas de tirs effectués à travers la LDA et deux franchissements de la LDA. Ces incidents ont été signalés comme suit :
 - a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs d'armes automatiques par les forces israéliennes le 15 août.
 - b) Le PO Ras (CA 1920-2785), au sud-est du village de Maroun Er Ras, a signalé des tirs d'armes automatiques par les forces israéliennes le 13 août.
 - c) Le poste avancé de Naqoura (CA 1629-2805), situé sur la côte près du village de Naqoura, a signalé que des navires de guerre des forces israéliennes avaient pénétré dans les eaux territoriales libanaises les 12 et 29 août (pénétration maximum : 5 000 mètres).
 - d) Une patrouille mobile de l'ONUST, alors qu'elle se trouvait au point de CA 1723-2780, a signalé des tirs d'armes automatiques et des tirs d'armes individuelles par les forces israéliennes le 14 août.
4. Vingt-deux survols ont été signalés durant la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 1er, 3, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 22, 23, 28 et 29 août (un par jour), et les 20 et 25 août (deux par jour). Un survol par des avions de type Hercules des forces israéliennes a également été signalé le 4 août. Un survol par un avion à réaction non identifié a été signalé le 15 août (les observateurs militaires des Nations Unies n'ont pas été en mesure d'identifier l'avion en raison de l'altitude).

1/ CA : coordonnées approximatives.

